



Infos Pratiques

Horaires d'ouverture de la

mairie au public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30 Mercredi et samedi de 9h à 12h Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50

Service eau-assainissement:

en cas d'urgence : 06 80 00 79 39 - 24h/24

INFOS DECHETS SPECIAL VACANCES DE NOEL

Pour la collecte des déchets ménagers pendant les vacances de Noël, il y aura 2 collectes / secteur par semaine :

Le secteur 1 sera collecté le lundi 22 décembre et le ven-

dredi 26 décembre (pas de collecte le 25 décembre)

Zone 1 : Centre ville Blanc Ruxel — Roche du Page — Les Fies — Montée des Broches les Berleux, les Charbonnières — Retournemer

 Le secteur 2 sera collecté le mardi 23 décembre et le samedi 27 décembre

Zone 2 : Les 4 Feignes — Le Béaba — Le Bouxerant — les Prés Bernard Les Relles Gouttes — Les Plombes.

Pour la semaine suivante (la semaine du nouvel an) idem pas de collecte le jeudi 1er janvier, donc les tournées de fin de semaine sont décalées d'un jour.

La prochaine collecte des encombrants aura lieu à Xonrupt-longemer le **Jeudi 02 Octobre**.

Relevé des compteurs d'eau

Du 29 septembre au 07 novembre 2014, les agents du service des eaux procéderont au relevé des compteurs d'eau. Afin de faciliter cette tâche, il est demandé aux usagers de bien vouloir vérifier l'accès à ces compteurs.

DECHETTERIE

HORAIRES D'OUVERTURE ÉTÉ Période du 15 mai au 15 octobre

Du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 17h à 19h Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h Le dimanche de 10h à 12h

HORAIRES D'OUVERTURE HIVER

Période du 16 octobre au 14 mai

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le dimanche de 10h à 12h

Subventions

Les dossiers de demande de subvention concernant les associations sont à retirer dès à présent à l'accueil de la mairie. Ils devront être retournés avant le 31 Décembre 2014

Dates des permanences du conciliateur de justice :

M. Junk, conciliateur de justice recevra les vendredis 10 octobre, 24 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre 2014 en Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.

Transport Scolaire

N'oubliez pas de venir à l'accueil de la Mairie avec vos cartes de transport pour y faire apposer les vignettes qui sont disponibles.

FLASHEZ-MOI!



Continuez à suivre les actualités de Xonrupt-Longemer avec votre smartphone!

RUBRIQUE Etat Civil



NAISSANCES

Andréa MANGIN née le 12 juin 2014 à SAINT-DIE DES VOSGES de Anthony MANGIN domicilié 1224 route du saut des cuves.

Adam DAVAL né le 14 août 2014 à REMIREMONT de Nicolas DAVAL et

Océane BURASCHI domiciliés 103 rue Paul MARTIN.

MARIAGES

Julien MOUGIN, conseiller en vente et Lucie CROUVEZIER, le 19 juillet 2014 en résidence à XONRUPT-LONGEMER, 8 impasse de la Vologne domiciliés à LOISIN (Haute-Savoie), 360 route de Ballavais.

Christophe REMY, dessinateur industriel, et Christelle LAMBERT, architecte, le 13 septembre en résidence à Xonrupt-Longemer, 2360 route de Colmar.

DECES

Le 15 juin 2014 à VANDOEUVRE, Christiane DIDIER épouse RICHARD, 73 ans, domiciliée 1177 route du Valtin.

Le 24 juin 2014 à CORNIMONT, Madeleine AVENEL épouse BRONSIN, 89 ans, domiciliée 2 rue des Blanchisseurs.

Le 19 juillet 2014 à LONGEMER, François MANGEOLLE, 56 ans, domicilié à BRUYERES, rue de l'Hôpital.

Le 27 juillet 2014 à GERARDMER, Marie Rose MOREL épouse DORIDANT, 78 ans, domiciliée 22 route de la Roche du page.

Le 7 septembre 2014, au lieudit « Le Collet », Stéphane PIER-RAT, 43 ans, domicilié à LE SYNDICAT (Vosges), 30 rue de la Gare

Septembre 2014

Chers Xonrupéennes, chers xonrupéens,

Encore un été qui restera dans nos mémoires pour sa médiocrité autant pour nous même que pour les vacanciers qui ont déserté notre région comme on pouvait s'y attendre. Dommage pour l'économie locale! Espérons que les vacanciers présents ne garderont pas un trop mauvais souvenir.

Par chance toutes les manifestations, nombreuses et variées, se sont déroulées dans de bonnes conditions météorologiques excepté le 15 août. Merci encore à tous les organisateurs qui par leur travail mettent en valeur les atouts de notre secteur et contribuent à son développement touristique.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons entrepris, avec l'appui de l'office du tourisme de Gérardmer, la démarche de labellisation Famille Plus de notre commune. Un panel d'hébergeurs-loueurs ou acteurs adhérents à l'office du tourisme a été consulté et un audit a été mené cet été par un cabinet indépendant. Son approche a été très positive et son rapport très favorable. La labellisation devrait être validée prochainement à Paris. C'est une démarche communale, financée par la commune avec les acteurs qui souhaitent se mettre en conformité pour l'accueil des familles. C'est un atout supplémentaires pour les vacanciers et nous espérons qu'ils seront de plus en plus nombreux. De votre côté n'hésitez pas à vous faire connaître, si vous êtes intéressés, soit auprès de l'office du tourisme soit de la commune qui transmettra.

Autre nouveauté, deux marchés bio et artisanaux se sont déroulés cet été avec succès avec l'appui de la commune. Merci aux organisateurs et bien sûr à renouveler l'an

prochain.

Un certain nombre de travaux ont été exécutés et je vous invite à lire le bulletin pour plus de détails.

Un merci particulier à l'association Xonrupt-Histoire et Patrimoine qui a eu à cœur de financer totalement le déplacement des Xonrupéens à Verdun afin que la mémoire demeure.

Côté école une nouvelle enseignante a été nommée à la maternelle. C'est un poste attribué à une xonrupéenne Mme Martinez à qui nous souhaitons la bienvenue.

Je vous souhaite l'automne ensoleillé dont nous avons tous besoin et la préparation d'un hiver qui efface les mauvais résultats économiques.

Bonne lecture à tous

Michel Bertrand

Toute l'équipe de la mairie de Xonrupt-Jongemer vous souhaite une bonne lecture



Vie Municipale

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

A l'occasion:

- d'une manifestation organisée par une association,
- d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique,
- d'une manifestation sportive.

Les personnes souhaitant ouvrir un débit de boissons temporaire doivent obtenir au préalable

l'autorisation de la Ville. Selon les cas, il ne peut être vendu que des boissons du 1er groupe ou des deux premiers groupes :

1er groupe: boissons sans alcool

2ème groupe : boissons fermentées non distillées : vin, bière...

Il ne peut être accordé plus de 5 autorisations par an et par demandeur sauf pour les associations sportives où le nombre est porté à 10 (2ème et 3ème groupe pour les clubs et groupements sportifs affiliés à la DDJS).

Le demandeur doit déposer sa demande dans un délai minimum de 12 jours avant la date prévue de la manifestation.



RAPPEL DES RÈGLES DE STATIONNEMENT Autour des écoles

Pour la sécurité de nos enfants, et aussi pour favoriser la fluidité des véhicules aux heures d'entrée et de sortie de classe, il est impératif de respecter les emplacements situés sur le parking de l'école.

Lorsque ce parking est complet, il est inutile d'essayer d'y trouver une place!

Alors que très souvent le parking situé face à la mairie offre une autre alternative.

Concernant l'arrêt minute, celui-ci doit être réservé uniquement pour la dépose des enfants.

L'accès par le côté de la poste est interdit aux véhicules. Le stationnement doit se faire face à la poste.

BON SENS ET SAVOIR VIVRE FACILITERONT LA VIE DE CHACUN.

CHUTES DE NEIGE ET STATIONNEMENT HIVERNAL

vice de déneigement, le respect de l'interdiction de stationner sur les différentes voies de circulation de la commune est plus que jamais de rigueur.

Merci à tous de faciliter le passage des engins afin d'améliorer la qualité du service.

Les riverains des différentes voies communales ainsi que les loueurs de meublés sont tenus d'entretenir l'accès à leur résidence. La neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur les abords des propriétés.

N'oublions pas d'informer nos vacanciers peu habitués à ces contraintes.

En cas d'accrochage ou d'accident avec des véhicules mal stationnés, la responsabilité du propriétaire du véhicule pourra être engagée. (Arrêté Municipal N° 91 / 2006) De plus, tout contrevenant pourra être verbalisé par la Gen-

De plus, tout contrevenant pourra être verbalisé par la Gendarmerie ou la Pólice Municipale.



Le médiateur national de l'énergie

→ Qu'est-ce que c'est ?

C'est une institution publique indépendante qui a pour mission d'informer, de conseiller et de protéger les consommateurs d'électricité et de gaz naturel.

Pour qui ?

Tous les consommateurs particuliers, les artisans, commerçants et professions libérales, PME de moins de 10 salariés et 2m€ de CA, associations à but non lucratif et syndicats de copropriétaires, collectivités locales

Dans quel cas ?

Pour tous litiges nés de contrats conclus avec un fournisseur ou un distributeur d'électricité ou de gaz naturel, le médiateur peut émettre une recommandation écrite et motivée, proposant une solution.

C'est une méthode amiable rapide, gratuite et efficace Par exemple :

Vous recevez une facture anormalement élevée.

Vous ne parvenez pas à régler un litige avec votre fournisseur et vous avez reçu un avis de coupure

Vous venez de construire une maison ou de réaliser des travaux et les délais de raccordements sont trop longs

Vous continuez d'être prélevé alors que vous avez résilié votre contrat.

Comment ?

Avant de solliciter le médiateur, vous devez envoyer une réclamation écrite par lettre recommandée avec accusé de réception à votre fournisseur. Si dans les deux mois vous n'avez pas obtenu de réponse ou que cette réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez écrire au médiateur.

Soit en ligne : energie-mediateur.fr

Soit par courrier : Médiateur national de l'énergie

Libre réponse n°59252 75443 PARIS Cedex 09

Le dossier doit comporter les copies de courriers, des factures, du contrat, ...

Vous pouvez également trouver des infos pratiques sur le site d'information www.energie-info.fr ou appeler au 0800 112 212 (gratuit depuis un fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Vie Municipale

Palmarès des maisons fleuries 2014



TERRASSES BALCONS FENETRES

- 1 Sophie CLAIR
- 2 Roger & Maryse CUNY
- 3 Patrick & Nathalie VALENTIN
- 4 Marie-Lou LALEVEE

Prix exceptionnels du jury : Alain VINCENT Raymond HERMANN Bernard et Francine JARDINÉ



MAISONS AVEC JARDIN

- 1 Guy & Irène POUCHAIN
- 2 Michèle ROUTIER
- 3 Jean-Pierre et Simone BERTRAND
- 4 Colette AUBERT
- 5 Maurice & Marguerite VALENTIN

HOTELS

1 – La Vallée – Nathalie KEUSCH



NOTRE SITE INTERNET : WWW.XONRUPT.FR Rapport d'audience

Que peut-on savoir?

Les sessions

Une session est la période pendant laquelle un utilisateur est actif sur son site Web, ses applications, etc. Toutes les données d'utilisation (visionnage de l'écran, événement, e-commerce, etc.) sont associées.

Les utilisateurs

Il s'agit du nombre d'utilisateurs ayant exécuté au moins une session sur la période sélectionnée. Cette statistique inclut à la fois les utilisateurs nouveaux et ceux connus

Les pages vues

Il s'agit du nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte

Mois	Session	Utilisateurs	Pages vues
Juillet 2014	5344	4539	15566
Juin 2014	4292	3605	12479
Mai 2014	2830	2329	8898
Avril 2014	2474	2026	8196
Mars 2014	2812	2375	8837
Février 2014	4059	3371	12355
Janvier 2014	3849	3220	12451
Décembre 2013	3138	2595	9421
Novembre 2013	2633	2252	7271
Octobre 2013	2134	1802	6583

Nos visiteurs sont à 54.15% masculins et à 45.85% féminins.

Les tranches d'âge sont :

18-24 ans —	\longrightarrow	27.5%
25-34 ans —	\longrightarrow	33.5 %
35-44 ans —		15.5%
45-54 ans —	\longrightarrow	12.5%
55-64 ans —	<u>`</u>	5.5 %
65 et plus -	\longrightarrow	5.5 %

Globalement 88% sont Français, 6% Belges, 2% Allemands puis Hollandais et Luxembourgeois.

Notons pour l'histoire quelques passages : 2 Russes, 3 Vietnamiens, 2 Suédois, 1 Japonais, 1 Chinois, 1 Sénégalais, 1 Sud-Africain...

Parmi les Français 31.5% sont de Lorraine, 18% d'Île de France et 12 % d'Alsace.



ravaux

AU BATIMENT VIANNEY

Suite aux dégâts causés par l'incendie du véhicule d'un locataire en automne 2013 noircissant la totalité de la façade côté place église, l'entreprise SOPPREM de Gérardmer a été retenue pour effectuer les travaux, pris en charge en grande partie par l'assurance dommage incendie du propriétaire du véhicule.

En ce qui concerne la salle Vianney, la Commune vient de réaliser sa mise en accessibilité avec la création d'une rampe d'accès à la porte principale et d'un WC adapté. Les travaux d'un montant de 4 500 € TTC sont subventionnés par le Conseil Général des Vosges à hauteur de 21 %.



A L'ECOLE MATERNELLE

Durant le mois de juillet, les services techniques municipaux ont repeint les murs et les plafonds de l'entrée et du couloir, ainsi que les casiers pour un montant de : 2894.57€ TTC.

L'entreprise SOPPREM de Gérardmer a réalisé les sols PVC, collés soudés, pour un montant de 7005.05 € TTC, non subventionnés.

A la rentrée, les bambins ont découvert des locaux rénovés avec de sympathiques couleurs choisies par les enseignantes.

Bonne année scolaire aux enfants et aux enseignantes!

ENTRETIEN DE VOIRIE 2014

Travaux réalisés par l'entreprise COLAS d'Anould pour un montant TTC de 42 552.60 € subventionnés à hauteur de 14 % par le Conseil Général des Vosges :

- Réfection de surface en enrobé à chaud de la rue de la Plage, du carrefour à la RD 67A jusqu'à l'entrée du stade de foot.
- Réfection de surface de la route du Blanc Ruxel en grave bitume, du carrefour de la RD 417 jusqu'aux habitations Ancel.

Travaux réalisés par l'entreprise MICHEL de Gérardmer pour un montant de 14 400.00 € TTC subventionnés à hauteur de 19% soit 2736€ TTC par le Conseil Général des Vosges :

• Réfection en enrobé à chaud des stationnements aux abords des commerces en bordure de la RD417 (bureau de tabac, coiffeuse et bar).

Travaux réalisés par l'entreprise T.R.B. de Saint-Nabord pour un montant de 35 000 € TTC :

• Gravillonnage sur diverses voies communales dont les priorités de voirie ont été arrêtées par la commission des travaux.

NETTOYAGE DU CHEMINEMENT DU TUNNEL DUTRAMWAYAU LAC DE RETOURNEMER

Les Services techniques ont nettoyé toute la surface intérieure du tunnel, jusqu'alors recouverte de terre noire humide, afin de redonner une surface correcte aux marcheurs, nombreux en ce lieu, par la pose d'une couche de petits cailloux.



LA SUPERVISION AU POSTE DE RELEVAGE EAUX USEES ROUTE DU VALTIN

La supervision est un système de surveillance qui regroupe l'ensemble des sites d'eau potable et d'assainissement communaux : la station de traitement des Relles Gouttes, le réservoir du Poli, le pompage du Saut des Cuves (utile dès lors que l'on achète de l'eau à Gérardmer) ainsi que le comptage de tous les effluents de la commune de Xonrupt sur ce même site : le poste de relevage du camping des Jonquilles, le poste de relevage du bout du lac, wc publics côté Retournemer.

Cette supervision qui couvre tous les sites, enregistre tous les jours les différents temps de pompage, mètres cubes consommés ou pompés, sans oublier les alarmes de défaut de manque d'eau, etc... et sont retransmises par SMS sur le portable de service d'astreinte du service communal des eaux et de l'assainissement au 06 80 00 79 39 – 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, renforçant ainsi la sécurité en direct du fonctionnement des services

Un seul poste était dépourvu de cette télésurveillance : le poste de relevage construit secteur haut de la route du Valtin, en contrebas de la Gendarmerie.

Cet équipement a été décidé au budget 2014. Les travaux ont été effectués au cours du mois de juillet par l'entreprise API TECH de TOUL pour un montant de 3 400.00 € TTC.

RÉNOVATION DU CHALET SARAZIN À LA ROCHE BOULARD



1931 est la date apposée sur le chalet

Sur cette photo de 1935 (archives de l'association Xonrupt histoire et patrimoine), on remarque au dessus de la porte une plaque indiquant les noms de Messieurs Gérard et Antoine Sarazin, ingénieurs à l'ONF, d'où probablement le nom du chalet. Mais il reste encore des travaux de recherche à effectuer dans les archives afin de connaître le rôle de ces personnages.

M. Boulard par contre, était un agent de l'ONF qui, au début du siècle mit à jour la source.

Avant 1984, le chalet de la Roche Boulard avait la fenêtre côté lac et

l'entrée côté chemin d'accès et était complètement défoncé, c'est la raison pour laquelle le Kiwanis a entrepris son remplacement.



1984 - 1985 Les Travaux du Kiwanis

Le bois (chablis) sera façonné à la scierie Poncet à Rochesson, pour être ensuite transporté à Chantier 88 à Kichompré afin d'être raboté et rainuré.

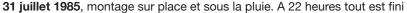
Il sera ensuite emmené à Linvosges pour découpe et montage,

05 juillet 1985, à partir de 18 heures, démontage du refuge existant

06 juillet 1985, coffrage du béton pour faire l'ouverture côté lac plutôt que côté chemin **A partir du 12 juillet 1985**, tous les vendredis, à partir de 18 heures, montage du refuge à Linvosques

Les tuiles sont offertes par l'ONF et viennent d'une ferme située au lieu dit Les Petites Royes, au bout du Lido.

La mairie de Xonrupt fournit le papier goudronné, les tôles de rives et la faitière **30 juillet 1985**, chargement du camion



La rapidité du montage, en une journée, a surpris un couple de touristes hollandais qui séjournait sur le terrain de camping en contre bas.

Intrigués de ne rien voir le matin et de trouver le soir une habitation à quelques cent mètres au dessus de leurs têtes. Ils sont même venus vérifier sur place à leur grand étonnement et admiration.



29 septembre 1985 : inauguration du Chalet de la Roche Boulard

Juin 2014 Réfection du chalet

Suite à de fortes dégradations par tags, et sur une suggestion de M. Sachot la commune décide d'inscrire la réfection au budget 2014.

gestion de M. Sacriot la commune decide d'inscrire la refection ad budget 2014.

L'entreprise d'insertion PRO'C.D. de Gérardmer a réalisé le ponçage de la totalité des madriers intérieurs et extérieurs, y compris les avant-toits,

avant d'appliquer une couche de primaire et deux couches de finition de peinture brune pour un montant de 5 600.00 € TTC



30 Août 2014

Inauguration de la réfection du chalet en présence des différents intervenants

Les services techniques municipaux installeront un banc sur la périphérie intérieure de l'abri, afin d'améliorer l'accueil des randonneurs. Espérons que ces travaux ne subiront pas à nouveau l'assaut de vandales et garderont ce lieu agréable.

À bon entendeur...

Cette entreprise d'insertion propose un parcours de re-qualification social et professionnel à la personne qui rencontre des difficultés dans sa vie, fondé sur une mise en situation de travail.



PRO'C.D

6, chemin de Cleurie - Le Costet Beillard 88400 GERARDMER Port : 06.86.43.02.11

Tél/fax : 03.29.51.55.83 Mail : procd88@orange.fr



Tour de France le 13 juillet 2014



Exposition de peintures du 11 au 20 juillet 2014



Foulées de Longemer le 03 août 2014



Tournée Vosges de Saut à ski le 26 juillet 2014



Feu de la Saint Jean le 19 juillet 2014



Fête des bûcherons le 19 juillet 2014





Concours de pétanque tous les mercredis après-midi



XTERRA 5 et 6 juillet 2014



Foulées de Longemer le 03 août 2014





Trace Vosgienne le 27 juillet 2014



Brocs du Lac le 10 août 2014



Marché bio et artisanal le 23 juillet 2014



Tout Xonrupt à pied le 14 septembre 2014



Bivouac US le 29 juin 2014



le 03 août 2014

Tir à l'arc le 06 juillet 2014



Exposition de véhicules anciens le 22 juin 2014



Vie Economique



Thé à domicile

Amatrice de thé depuis toujours j'ai souhaité créer mon commerce et surtout un concept qui permet à tous, amateurs et novices de découvrir l'univers du thé. Pour les particuliers sous forme de réunion à leur domicile et pour les professionnels sous forme d'atelier dégustation.

Je propose également des sucres aromatisés, préparations pour gâteaux, cafés, pâtes à tartiner aux fruits et au chocolat, chocolat en poudre, en tablette...

La confection de coffrets cadeaux personnalisés est possible sur demande.

Livraison gratuite pour les habitants de XONRUPT-LON-GEMER et GERARDMER

Contact: Nathalie ESCH
3 route du Valtin - 88400 Xonrupt Longemer
tél: 06 21 51 02 41
www.legouthe.com
contact@legouthe.com



Vie Scolaire



SORTIE À VERDUN

Dans le cadre du Centenaire de la guerre 14-18, le Souvenir Français a soumis la proposition d'emmener les enfants de Xonrupt visiter le site de Verdun. Le 24 juin dernier, la classe de Cm2, avec ses accompagnateurs, ainsi que les membres du CMJ ont pu profiter de ce voyage.

Ce déplacement leur a permis de visiter les différents lieux qui expriment la dureté des combats et le prix payé pour défendre le territoire national lors de la Grande Guerre :

- l'Ossuaire de Douaumont (visite de la chapelle et du cloître avec projection d'un film)
- le Fort de Vaux
- le Village détruit de Fleury-devant-Douaumont
- la Nécropole Nationale
- la Citadelle souterraine (parcours reconstitution de 30 mn en petits wagonnets à travers les galeries)

Les enfants n'ont pas hésité à exprimer leur intérêt en posant des questions pertinentes au guide en charge de cette visite. Le transport, ainsi que les entrées ont été financés en totalité

par l'association «Xonrupt Histoire et Patrimoine» du président Roland Antoine qui en a émis le souhait

Nous tenons à remercier chaleureusement l'association xonrupéenne pour sa générosité, ainsi que le président du Souvenir Français pour son initiative.



Mardi 2 septembre, l'histoire se répète!

61 enfants de 2 à 5 ans rejoignent les bancs de l'école maternelle pour seulement 2 enseignantes.

En effet, depuis le mois de Mars dernier, les parents d'élèves savaient qu'il n'y avait pas d'assurance de renouvellement du 1/2 poste d'aide pédagogique attribué pour l'année scolaire 2013-2014. De nombreuses démarches ont alors été entamées afin que cette rentrée 2014 débute dans de bonnes conditions.

Malgré toutes les actions menées et les divers entretiens obtenus avec l'Inspectrice de la Circonscription de Gérardmer Mme Bouché ainsi que le Directeur Départemental des Services de l'Éducation Nationale M. Folk, aucune promesse n'avait été faite. Il fallait attendre le jour de la rentrée.

Mme Bouché, comme l'an passé, est donc venue compter les enfants afin de vérifier l'effectif annoncé. Les représentants des parents d'élèves se sont à nouveau mobilisés pour rédiger un article dans la presse ainsi qu'un courrier à M. Folk. Des démarches appuyées ont également été faites par les élus auprès de l'Education Nationale pour soutenir la reconduction du poste. La commission paritaire qui s'est tenue le vendredi 5 septembre à Epinal a finalement donné son accord pour attribuer un ½ poste d'aide pédagogique pour cette année 2014 – 2015. Dès le 7 septembre, Mme Julie MARTINEZ a donc rejoint l'équipe de l'école maternelle.

Merci pour toutes les actions menées qui ont permis d'obtenir un demi poste pour renforcer l'équipe d'enseignantes.

Divers

Panneau d'information au Pont des Fées



« Il y avait dans le pitto-

resque pays des Vosges, à Gérardmer, un jeune chasseur si beau, si séduisant et si admirablement fait... »

Ne rêvez pas Mesdames, ce n'est que le début de la légende évoquée sur le panneau d'information installé près du Pont des Fées, monument appartenant conjointement à la commune de Gérardmer et de Xonrupt.

Le descriptif historique a été inauguré le jeudi 31 juillet 2014, en présence des élus des deux communes et suscitera très certainement l'attention de tous les promeneurs et promeneuses...

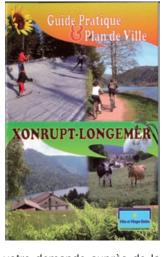
Guide pratique

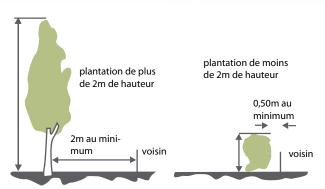
Dans le cadre de la remise à jour du guide pratique, nous invitons les Associations, Commerçants, Artisans, entreprises et Auto-entrepreneurs à vérifier si les informations déjà parues sont toujours correctes.

Si vous n'y figurez pas encore, n'hésitez pas à vous faire connaitre à notre adresse mail : infocom.mairie@xonrupt.fr

Si vous souhaitez être démarchés pour un encart publicitaire, merci de nous en faire part éga-

lement. Nous communiquerons votre demande auprès de la société Azur imprim, mandatée pour la réédition du guide prévue pour le printemps 2015.





PLANTATIONS : DISTANCES ET HAUTEURS A RESPECTER

En pleine période d'entretien d'hivernage de vos plantations, il est bon de rappeler la réglementation et les bons usages. Dans un souci de sécurité (chute de branches par exemple) et de bonne visibilité, la loi impose aux riverains de la voie publique le respect de certaines distances pour leurs plantations. Si le propriétaire ne respecte pas ces distances ou les hauteurs avisées le Maire pout, problement de manuel de man

teurs exigées, le Maire peut, après mise en demeure, demander à ses agents de faire le nécessaire aux frais de l'intéressé (article L .2212-2-2 du code général des collectivités territoriales). De plus la responsabilité du propriétaire riverain peut-être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Le long des chemins et voies communales, le code civil prévoit que les haies ne dépassant pas 2 m doivent être plantées à 50 cm de la limite et ne doivent pas dépasser sur le domaine publique.

Les arbres de plus de 2 m doivent eux, être plantés au moins à 2 m de la limite.

Attention aux restrictions en cas de présence d'une ligne électrique et aux règles particulières près des carrefours et dans les virages.

La réglementation est affichée sur le panneau d'information extérieur de la mairie, n'hésitez pas à le consulter ou à vous renseigner.

RUBRIQUE Noces

NOCES DE DIAMANT

Le **30 Août 2014** de **Mme Renée et Jacques ROGER** mariés par M. MULLER Adjoint au Maire de Pont à Mousson.



NOCES D'OR

Le 20 avril 2014 de Mme Renée TAQUIN et M. Denis BULLIER mariés par M. DEDIEU Adjoint au Maire à Montgeron (Essone)

Le 22 juin 2014 de Mme Marie-Rose BEDEZ et M. Christian THO-MAS mariés par M. Paul MARTIN Maire de Xonrupt-Longemer





Sports



Deux Xonrupéens aux championnats de France de mini-volley

Après une brillante 3ème place à la finale inter-zone de l'Est, une équipe vosgienne composée de 5 volleyeurs dont deux Xonrupéens, Tim Poirot et Félix Didier, a défendu les couleurs de l'Est de la France les 13, 14 et 15 juin à Albi.

Une belle prestation puisqu'ils se classent à une honorable 13° place en catégorie benjamin. Ils ont touché pour la première fois le haut niveau national, les mini volleyades étant la compétition la plus relevée possible à cet âge de pratique.

Bravo à eux



RESUME du DUATHLON DE XONRUPT

La réglementation fédérale impose au club Ecole de Triathlon d'organiser une épreuve pour les jeunes. D'où l'organisation de la deuxième édition du duathlon Jeunes de Xonrupt qui s'est déroulée le 21 juin 2014 sur la piste multi-activités. Ce circuit fermé permet ainsi aux jeunes d'évoluer en toute sécurité, et quand le soleil est de la partie, tout concoure à la réussite de l'épreuve.

Les jeunes concurrents ont pu en découdre avec des distances adaptées à leur niveau. Trois courses étaient proposées : La première pour les poussins avec 250m de course à pied enchainés avec 1 tour de circuit environ 800m de vélo, puis à nouveau 250m de course .Dans cette épreuve Kimi JACQUOT du club d'EPINAL remporte la course chez les garçons, tandis que Maélla CORREIA du club de GERARDMER fini 2ème au Scratch à 14s de Kimi, et remporte la catégorie poussine. À la troisième place nous trouvons Marie MARTINEZ 2ème poussine mais non licenciée.

Dans la deuxième course pour les Pupilles, avec 500m + 2 tours de circuit + 500m, la victoire revient à Quentin ILLY du club de GERARDMER. suivi de près par Lucas LAPOIRIE, non licencié et à la troisième place, Leo LEUENBERGER du club de GERARDMER lui aussi. Du coté des féminines, la victoire revient à Juliette PARMENTIER de MUNSTER, à la deuxième place, nous retrouvons Lucie DETREY du club de St DIE, suivie à la troisième place par Manon MOUGEL non licenciée.

Dans la troisième course750m + 3 tours de circuit +750m, les benjamins et les minimes ont couru ensemble. Un départ rapide de Ewen lui permis de rentrer au parc à velo en tête, mais dans la zone de change, Matteo a pris la tête de la course pour ne plus la quitter. Victoire de Matteo CORREIA du club de GERARDMER, devant Ewen LEOST de RAON Bike Club tandis qu'à la troisieme place, nous retrouvons Quentin LAPOIRIE. Chez les féminines Sarah CLAUDEL du club de GERARDMER remporte la mise.

Tous les enfants ont été récompensés par des lots du Conseil Régional et du Conseil Général, en présence des représentants de la municipalité.. Les organisateurs les remercient, ainsi que la société INTERMARCHE qui a fourni le ravitaillement pour l'arrivée.





Sports



Le Tour For Life au Domaine de Longemer

Les journées du 3 au 5 septembre ont été mouvementées au Camping Municipal. Comme l'année précédente, et avec grand plaisir, le Domaine de Longemer a accueilli pas moins de 700 personnes participant à l'événement sportif Tour For Life.

Cette grande manifestation sportive, permet aux sportifs amateurs de cyclisme de concourir par équipe, et reverse ses profits aux Médecins Sans Frontières. Ainsi, c'est un groupe d'environ 300 belges que nous avons accueilli la nuit du 3 au 4 septembre, suivi dès le lendemain par plus de 450 hollandais.

Le Tour For Life, en quelques chiffres, c'est :

- 500 coureurs cyclistes
- Plus de 100 km par jour
- Pour une durée de 7 jours
- Et plus de 200 bénévoles

Ces derniers s'investissent de manière hyper organisée dans diverses missions : cuisiner, masser les sportifs, laver le linge, accueillir et placer les équipes sur le terrain de camping ou encore installer les petites tentes pour les coureurs, et les nombreux chapiteaux permettant à tous de se rassembler et de partager le repas du soir.

Comme en 2013, les coureurs sont partis pour un périple de 8 jours. Ils ont commencé par le Nord de l'Italie le 30 Août dernier, ont traversé la Suisse, les Alpes, le Jura, les Vosges et sont repartis en direction de la Belgique pour les uns, et des Pays-Bas pour les autres.

Nous avons surtout aimé le courage, la sympathie et l'esprit sportif remarquables de tous ces coureurs et bénévoles.

Et nous sommes une fois de plus, ravis, d'avoir contribué, à ce grand événement que l'on apprécie pour sa cause, son organisation, et son ambiance...

Rendez-vous en 2015 ? On l'espère...









FLECHETTES: ENCORE DANS LE MILLE

Nous vous l'avions annoncé dans la précédente édition du bulletin municipal, le club de fléchettes de Xonrupt devait se rendre en juin aux championnats de France de La Rochelle.

C'est chose faite pour Gwen Mary, Renaud Gonigam, Antoine Batoz et Alexandre Bello qui reviennent avec des trophées.

Eddy Febvay quant à lui, devenu Champion de France individuel en Nationale 2, représentera notre région à Las Végas début 2015 au Championnat du Monde.





Santé

Hôpital de Gérardmer Consultations avancées

Rendez-vous à prendre au secrétariat médical au 03 29 60 29 11

Cardiologie (en alternance)

Dr BRAGARD: mercredi matin.

Drs BOURDON et ZABEL : mercredi matin et après-midi.

Chirurgie générale et viscérale

Dr BENBOUZIANE, mercredi après-midi.

Dr BERECZKI et Dr IONICA en alternance 1 vendredi matin sur 2.

Chirurgie orthopédique et traumatologie

Dr OWEIDA, mardi matin.

Dr CHAMMAS, jeudi matin.

Dr GHIONOIU, lundi matin.

Dr ISAILA, mardi après-midi.

Dr BOJKOV, jeudi après-midi.

Dr MACHOUR, vendredi après-midi.

Médecine physique et réadaptation

Dr LOISON, 1 vendredi matin sur 2.

O.R.L

Dr CLAUDE, mercredi matin et jeudi après-midi.

Urologie

Dr TAKOVA (à compter de septembre 2014)

Gynécologie-obstétrique

Rendez-vous à prendre auprès des sages-femmes au 03 29 60 29 45.

Dr HAWAT, échographies publiques mardi matin et consultations publiques mardi après-midi.

Dr HEID, consultations et échographies publiques : jeudi matin.

Dr COLTESCU, consultations et échographies publiques : lundi après-midi.

Centre Périnatal de Proximité

Sages-Femmes: Mmes CROUVEZIER et HEIM,

Consultations publiques le lundi, mardi et jeudi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

Lundi : le matin, consultations sage-femme et Entretien Prénatal Individuel (EPI) et l'après-midi, préparation à la naissance.

Mardi matin : Consultations sage-femme et Entretien Prénatal Individuel (EPI) et échographies faites par Dr Hawat.

Mardi après-midi : Contrôle monitoring sage-femme et consultations Dr Hawat.

Jeudi matin : Rééducation périnéale.

Jeudi après-midi : Préparation à la naissance.

Samedi matin : Préparation à la naissance à la piscine.

Diabétologie

Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat Médecine A du Centre Hospitalier de Saint-Dié au 03.29.52.83.20

Dr DOLLET – Dr THOMAS – Dr MATTEI – Dr MANSUY COLLI-GNON (en alternance)

Les lundis après-midi tous les 15 jours.

Ophtalmologiste

 Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat ophtalmo du Centre Hospitalier de Saint-Dié au 03 29 52 83 55.
 Dr SOFRONI, mardi après-midi

SMUR et soins non programmés

L'antenne SMUR et le service des soins non programmés fonctionnent de 9h00 à 19h00 toute l'année.

Contact: Antenne SMUR et urgences au 03 29 60 29 35.

Imagerie médicale

Le service de radiologie propose des radiographies, des orthopantomogrammes, des échographies et mammographies.

Le Centre Hospitalier de Gérardmer est inscrit dans le dépistage du cancer du sein dans le cadre de l'Association Vosgienne de Dépistage des Cancers (AVODECA).

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de radiologie au 03.29.60.29.32.

RUBRIQUE DONS

DONS DU SANG

Les prochaines dates pour le don du sang sont :



Jeudi 02 Octobre

Espace Tilleul, 16 Rue Charles de Gaulle, Gérardmer 8h00 à 12h00 et 16h00 à 19h30

• Mardi 23 Décembre

Salle Polyvalente, Place du 22 Octobre 1919 16h00 à 19h30 À Xonrupt-Longemer.

Le 14 juin a eu lieu la Journée Mondiale des Donneurs de Sang. A cette occasion, de nombreux marcheurs se sont donnés rendez-vous pour une marche de 6,5 km autour du lac suivie d'un barbecue.

Animations



La crèche fête la musique

L'occasion était trop bonne le 20 juin pour fêter la musique, puisque c'était le projet pédagogique 2014 de la crèche de Xonrupt : « La maison des petits »

Toutes les familles adhérentes de l'association ont été invitées à un jeu concert, opposant les enfants aux musiciens

- Les petits de 6 semaines à 6 ans interprétant leurs chansonnettes préférées, sous la baguette du personnel de la structure, en passant par : Mon petit lapin, Pomme de reinette, La cabane, Enrouler le fil, Gugus, Les 5 petits oursons,
- Les musiciens de l'orchestre « Not I Déal » qui avaient concocté un programme éclectique de manière à leur faire découvrir un panel d'instruments de musique. Les enfants ont pu découvrir les sons de la voix féminine de Maurine, l'accordéon avec Marino, la guitare, le yukulélé pour Arnaud, les flûtes, kena, saxophone, clarinette, djembé, divers percussions, xylophone et la voix d'homme avec Alain.

Pour chaque interprétation, une machine à enregistrer les applaudissements déclenchait le vote des parents, et nous ne pouvions rêver mieux que de finir à égalité!

La conclusion toute logique a été interprétée en chanson par l'ensemble des participants : « Nous sommes tous des artistes ».

Nous avons terminé l'après-midi musicale par un cocktail élaboré pour l'occasion par Sabrina et les gâteaux apportés par les parents.

« La maison des petits » est ouverte à tous les enfants de 10 semaines à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45. L'encadrement est assuré par une équipe de professionnelles qualifiées dans des locaux totalement adaptés.

L'association gère au plus juste ce multi-accueil qui est financé par les familles, la CAF des Vosges et la municipalité de Xon-

En 2013 nous avons accueilli 85 enfants pour 37000 heures. N'hésitez pas à prendre un peu de votre temps pour venir faire découvrir vos activités culturelles à tous nos petits. L'association se fera une joie d'organiser ces prestations.

Si vous voulez vous investir dans une activité primordiale de la commune, n'hésitez pas à nous rejoindre comme membre. La participation des parents est importante mais aussi celle des grands parents, oncle, tante, neveu, amis...



RETROUVAILLES A L'ECOLE DE RETOURNEMER

Samedi 30 août, à l'initiative de Liliane LEURET et Pierre JACQUOT. une trentaine d'anciens élèves de l'école de RETOURNEMER et leur famille se sont retrouvés pour un pique-nique que M. le Maire a honoré de sa présence à l'apéritif. Ambiance très sympathique autour de cette petite école qui a fermé ses portes en juin 1968. Certains ne s'étaient pas revus depuis prés d'un demi siècle ! Que de souvenirs échangés et quelle émotion lorsqu'ils ont pénétré dans leur ancienne salle de classe! Chacun évoquant les bons moments passés ensemble.

La journée s'est terminée après une petite promenade digestive à Parigoutte suivie du partage des gâteaux et du verre de l'amitié. Tous sont enchantés de cette belle journée très conviviale et ont promis de renouveler l'expérience.





nformations

Octobre 2014

Du samedi 18 au dimanche 19 Octobre 2014

EXPOSITION DE CARTES POSTALES ANCIENNES

Organisée par l'association Xonrupt-Histoire-Patrimoine

A la Salle polyvalente de Xonrupt-Longemer

Le thème retenu pour cette année est «14-18 dans la Vallée des Lacs». Les personnes possédant des documents, photos, cartes postales, écrits divers, souhaitant apporter leur contribution à la création de cette exposition peuvent se faire connaître à la mairie. Les documents originaux seront photocopiés et rendus à leur propriétaire.

CONFÉRENCE SAMEDI 18 OCTOBRE À 20 H00

À la salle polyvalente animée par J.Claude FONBARON- Entrée gratuite

Possibilité de réserver des repas pour le dimanche midi: choucroute, fromage, dessert

Novembre 2014

Du vendredi 14 au lundi 17 Novembre 2014

BOURSE AUX SKIS

Samedi 15 Novembre Vente, de 13h30 à 16h à la salle polyvalente de Xonrupt.

Vendredi 14 novembre Dépôt, de 18h00 à 19h00 &

Samedi 15 novembre de 8h30 à 10h00

Reprise : samedi 15 de 17h15 à 18h15 (Salle Polyvalente) & Lundi 17 de 17h00 à 18h30 (Ecole elémentaire)

Organisée par la coopérative scolaire de Xonrupt-Longemer Renseignements au 03.29.63.07.08

Samedi 29 Novembre 2014

TOUT XONRUPT JOUE AU PING-PONG

Concours de Ping-Pong ouvert à tous, à la salle polyvalente. Renseignements et inscriptions au 03.29.63.19.04

Decembre 2014 Samedi 6 Décembre 2014

DÉFILÉ DE SAINT NICOLAS

Organisé par la société des fêtes de Xonrupt-Longemer. Départ du cortège devant la salle polyvalente à 17h15.

Du samedi 13 au dimanche 14 Décembre 2014

MARCHE DE NOEL ARTISANAL

Marché de Noël organisé par l'association Carton Plume. Articles artisanaux uniquement. Snack et buvette sur place. Vente: SAMEDI de 10h à 20h DIMANCHE de 10h à 18h Renseignements ou réservations au 03.29.63.31.08

Mardi 23 Décembre 2014

COLLECTE DE SANG EN SALLE

Collecte de sang. Salle polyvalente de Xonrupt.

Organisée par les donneurs de sang bénévoles de Xonrupt-Longemer.

De 16h à 19h30.

Janvier 2015 Vendredi 9 Janvier 2015

VOEUX DU MAIRE

A 18 h Salle polyvalente de Xonrupt-Longemer

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante : linfocom mairie@xonrupt:fr

Liste des membres du bureau mairie de Xonrupt-Longemer :

- Michel BERTRAND Maire
- Patrick VIRY 1er adjoint, chargé des Travaux Bâtiment et Logements
- Hélène ORILLARD 2ème adjoint, chargée du Tourisme, Camping et Taxe de Séjour
- Laurent MONGAILLARD 3ème adjoint, chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Jocelyne CLAUDE 4ème adjoint, chargée de l'information, la Communication et l'Animation
- Noël QUINANZONI 5ème adjoint, chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

Permanences du Maire et des Adjoints :

- Maire : Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous.
- Adjoints : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Directeurs de la publication :

- Jocelyne CLAUDE
- Laurent MONGAILLARD

Technicien informatique:

• Laurent MONGAILLARD Membre de la commission information communication.

Membres de la Commission information communication :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élisa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

Ont collaboré à ce numéro :

Alain REMY - Del DIDIER - Pierre SACHOT -Nathalie ESCH - Nathalie THOMAS - Denis VIRY - Joël MICHEL - Caroline KELLER -Patrick VIRY - Nadège ROY

Conception graphique:

Image&Quadri® 03 29 35 00 23 Golbey.

Toute l'équipe de la mairie de Xonrupt-longemer vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Prochaine parution

La date de la parution du bulletin municipal - JANVIER 2015 -

La remise de vos articles et annonces pour le 15 Novembre 2014 par courriel : *infocom.mairie@xonrupt.fr*